ASFF SECTION VOILE
SAISON 2006 - 2007

❶ LE MOT DU PRESIDENT

Une année remarquable !

De par la météo, humide : mais l'eau nous aimons. Et nous avons été gâtés. L'étang de Saint-Quentin, comme beaucoup d'autres plans intérieurs, est resté haut toute cette saison.

De par les rencontres internationales, en Italie et en Autriche. Félicitation aux participants pour leurs déplacements, bénévoles, et leurs résultats.

Beaucoup de régates, de bons résultats, des stages jeunes et adultes, des destinations étrangères pour des compétitions ou des croisières. Ce sont des heures passées en plein air à pratiquer notre sport.

Le matériel de la section est en bon état et permet ainsi à chacun de tirer pleinement avantage de sa façon de naviguer.
Peu de modifications ou opérations de maintenance ont été nécessaires cette année, mais des chantiers seront à envisager pour 2008.

Benoît, toujours investi dans l'animation du CVSQ, vous parlera des championnats de flotte D5 et Laser, les grandes valeurs sûres du Club.

Les membres de la section impliqués dans la vie du Club de Voile de St Quentin sont :

- Pierre Denis est l'organisateur du championnat de flotte des D5/D6
- Paul Gay est Secrétaire du CVSQ
- Philippe Guesney est Président du CVSQ
- Benoît Nérot est membre du comité d'animation du CVSQ.

Dès le début de l'année 2007, vous avez été contactés, comme les visiteurs du forum de septembre 2006, pour vous (ré)inscrire.
Nous vous proposons d'anticiper encore cette année.

De nouveau, je remercie tous les acteurs de notre section pour leur efficacité et leur générosité, tant sur le plan sportif et organisationnel, avec les animations et régates comme vu précédemment, qu'administratif avec les inscriptions et courriers de relance ou d'informations, les finances à suivre de près, l'entretien, etc.

Alors, comme le disait avec sagesse mon prédécesseur :

"Continuons notre effort associatif et naviguons le plus souvent possible… ensemble"

Charles-Henri VANDEVENTER
Le président de la Section Voile

❷ LA SECTION VOILE DE L'A.S.F.F.

Le nombre d'adhérents pour la saison 2006-2007 est de 20 personnes. Nous avons accueilli 2 nouveaux navigants, dont l'un a suivi un monitorat en voile en sus.

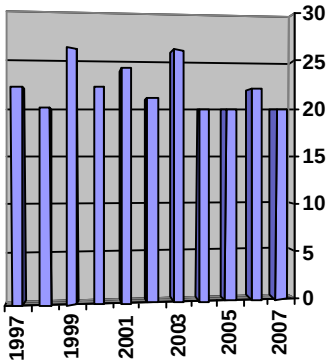

La répartition par âges et sexes est la suivante : 2 femmes et 18 hommes ; 4 juniors. Un adhérent est en Ecole de Sport au CVSQ, trois autres ont reçus une formation courte par l'EFV.

Les participations aux régates sont toujours fortes, avec de nombreuses sorties hors du CVSQ, et les résultats suivent, y compris lors des rencontres internationales :

- Mondial Master 470 en Italie, nos régatiers ont terminés 39e et 54e sur 87 concurrents.
- Master Européen Laser en Autriche, Bernard y a mené un de nos bateau à la 49e place.

Hors de nos statistiques, les sorties loisir laissent de multiples sillages sur les eaux douces ou salées et sont pratiquées régulièrement sur tout type de support, de la planche aux habitables en passant par les dériveurs et multicoques.

Au forum du 8 septembre nous avons rencontré une trentaine de personnes, dont 10 demandes de stage ou d'école de sport pour des juniors.

Les membres du bureau participent aux comités directeurs de l'Association Sportive de Fontenay Le Fleury, comité qui se préoccupe des problèmes de gestion et d'animations des 16 sections que compose l'ASFF.

Le bureau se compose comme suit :

Président :
Charles-Henri VANDEVENTER
8 sq Beethoven,
78330 Fontenay Le Fleury
✆ 01 30 58 30 51
charles-h.vandeventer@wanadoo.fr

Secrétaire :
Benoît NEROT
4 rue Rameau,
78330 Fontenay le Fleury
✆ 01 34 60 66 17
benoit.nerot1@libertysurf.fr

Trésorier :
Christian VASSEUR
40 avenue Victor Hugo,
78340 Les Clayes sous Bois
✆ 01 30 55 00 11
christvasseur@wanadoo.fr

❸ RESULTATS SPORTIFS

SAISON SPORTIVE - 09/2006 - 10/2007

BESSON Marc

Compétition	Niveau	Ville	Début	Bateau	Place
SL – 470	L	B N O	14/10/2007	470	2/12
Mondial – 470 Master, Italie	IN	BRACCIANO - Italie	30/07/2007	470	39/87
National 420 - 470	N	BAIE DES SABLES	07/07/2007	470	7/15
CHAMPIONNAT DE FRANCE SENIOR DERIVEURS-QUILLARDS	F	LAC DE CARCANS MAUBUISSON	17/05/2007	470	16/25
IL 470	IL	VIRY CHATILLON	06/05/2007	470	3/13
SL D5	L	ETANG DE SAINT-QUENTIN EN Y.	01/04/2007	470	3/10
COUPE DE L'ILE DE FRANCE A LA MER	L	BAIE DE LA ROCHELLE	23/03/2007	HAN	10/25
37°GRAND PRIX DE L'ARMISTICE	N	LAC DE CARCANS MAUBUISSON	01/11/2006	470	31/37
CHALLENGE 91 N°3	L	VIRY CHATILLON	22/10/2006	VNO	2 /17
Championnat de flotte Doubles 2006		CVSQ	2006	470r	5/28
Championnat de flotte LASER 2006		CVSQ	2006	Laser	40/70

DENIS Pierre

Compétition	Niveau	Ville	Début	Bateau	Place
SL – 470	L	B N O	14/10/2007	470	2/12
Mondial – 470 Master, Italie	IN	BRACCIANO - Italie	30/07/2007	470	39/87
National 420 - 470	N	BAIE DES SABLES	07/07/2007	470	7/15
CHAMPIONNAT DE FRANCE SENIOR DERIVEURS-QUILLARDS	F	LAC DE CARCANS MAUBUISSON	17/05/2007	470	16/25
IL 470	IL	VIRY CHATILLON	06/05/2007	470	3/13
SL D5	L	ETANG DE SAINT-QUENTIN EN Y.	01/04/2007	470	3/10
505-Fireball-470	L	VIRY CHATILLON	11/03/2007	470	2/4
37°GRAND PRIX DE L'ARMISTICE	N	LAC DE CARCANS MAUBUISSON	01/11/2006	470	31/37
CHALLENGE 91 N°3	L	VIRY CHATILLON	22/10/2006	VNO	2 /17
Championnat de flotte Doubles 2006		CVSQ	2006	470r	3/28
Championnat de flotte LASER 2006		CVSQ	2006	Laser	35/70

GAY Paul

Compétition	Niveau	Ville	Début	Bateau	Place
CHAMPIONNAT DE FRANCE SENIOR DERIVEURS-QUILLARDS	F	LAC DE CARCANS MAUBUISSON	17/05/2007	VNO	5/5
Coupe de Viry	L	VIRY CHATILLON	01/04/2007	VNO	8/12
Championnat IDF des vents d'ouest		CVBM MONTESSON	07/10/2006	VNO r	7/20
Championnat de flotte LASER 2006		CVSQ	2006	Laser	67/70

GUESNEY Philippe

Compétition	Niveau	Ville	Début	Bateau	Place
REGATE ENTREPRISE HABITABLE		LE HAVRE	23/09/2007	HAN	13/25
COUPE DE L'ILE DE FRANCE A LA MER	L	BAIE DE LA ROCHELLE	23/03/2007	HAN	8/25
Trophée d'Equinoxe	L	ETANG DE SAINT-QUENTIN EN Y.	17/03/2007	LAR	5/23
LIGUE LASER	L	ETANG DE SAINT-QUENTIN EN YVEL	19/11/2006	LAR	5/35
Championnat de flotte LASER 2006		CVSQ	2006	Laser	9/70

KING Bernard

Compétition	Niveau	Ville	Début	Bateau	Place
Laser Euro Master 2007, Autriche	Eur	Breitenbrunn Autriche	08-juil	Laser	49/68
Championnat de flotte LASER 2006		CVSQ	2006	Laser	38/70

METIVIER Maryse

Compétition	Niveau	Ville	Début	Bateau	Place
Coupe Clément Dujoncquoy	L	ETANG DE SAINT-QUENTIN EN Y.	30/09/2007	RCB	11/13
SIL PAV BASE NAUTIQUE DE L'OUEST	L	LA GROSSE PIERRE	16/09/2007	RCB	11/11
SL - Planches à Voile	L	PLAN D'EAU LA GRANDE PAROISSE	13/05/2007	RCB	2/2
Régate PAV BNO du 1er MAI 2007	L	LA GROSSE PIERRE	01/05/2007	RCB	12/13
Championnat de Ligue	L	VASSIVIERE EN LIMOUSIN	29/04/2007	OPEN	3/6
Championnat de Ligue	L	VASSIVIERE EN LIMOUSIN	29/04/2007	RCB	3/6
INTERLIGUE PLANCHE A VOILE	IL	MOISSON LAVACOURT	17/03/2007	RCB	10/11

NEROT Benoit

Compétition	Niveau	Ville	Début	Bateau	Place
Interrégionale Laser	L	INTERIEUR 110 HECTARES	25/11/2006	LAR	19/23
LIGUE LASER	L	ETANG DE SAINT-QUENTIN EN Y.	19/11/2006	LAR	23/35
Championnat de flotte LASER 2006		CVSQ	2006	Laser	19/70

VIGLIETTA Michel

Compétition	Niveau	Ville	Début	Bateau	Place
SIL 470	SIL	CVSQ	21/10/2007	470	5/11
SIL 470	SIL	BNO	14/10/2007	470	6/12
Mondial – 470 Master, Italie	IN	BRACCIANO - Italie	30/07/2007	470	54/87
Inter-Ligue FIRBALL	IL	VILLERS SUR MER	30/06/2007	470	5/7
INTERLIGUE 470	IL	LA GROSSE PIERRE	24/06/2007	470	7/9
D5	IL	LAC DU DER	16/06/2007	D5	15/27
IL 470	IL	VIRY CHATILLON	06/05/2007	470	6/13
Coupe IDF à la mer	L	LA ROCHELLE	23/03/2007	GS	7/25
LIGUE 470	L	VIRY CHATILLON	05/11/2006	470	3/12
Championnat de flotte LASER 2006		CVSQ	2006	Laser	60/70

❹ LE MATERIEL DE LA SECTION

Nom :	**Ville de Fontenay-le-Fleury**
Type :	470, n°31117
Constructeur :	ZiegelMayer
Date de naissance :	15 septembre 1998
Lieu de naissance :	Hambourg (Allemagne)
Lieu de Baptême :	Plan d'eau de Saint Quentin en Yvelines
Date du Baptême :	Septembre 1999

Matériel dans le placard n°99.
Voiles récentes.

Outre cette valeur sûre, le matériel de la section se compose de :

LASER N°141137 de 1990

A la disposition de tous les adhérents, il est complet avec : voiles et gréements radial et standard, tauds de dessus/dessous, mise à l'eau et le nouvel accastillage (placard n°79).

LASER N°148346 de 1992

Il est complet avec une voiles et gréements radial/standard, tauds de dessus et dessous, mise à l'eau, et nouvel accastillage (placard n°79) .

LASER N°155073 de 1994

Il est complet avec voiles et gréements radial et standard, tauds de dessus et de dessous, mise à l'eau, et le nouvel accastillage (placard n°15).

LASER N°178943 de 2003

Le plus récent. Il est complet avec voiles et gréements radial et standard, tauds de dessus et de dessous, remorque de route neuve, mise à l'eau, et le nouvel accastillage (placard n°99) .

Tous ces bateaux sont à la disposition des adhérents (une seule contrainte, bien savoir naviguer : niveau BLEU de la FFV)

Remorques de route

- Satellite (2003) pour dériveur Solitaire,
- Mécanorem (1998) pour dériveur Double, avec mise à l'eau.

Ces remorques sont à disposition de nos bateaux et coureurs pour les régates extérieures.
.

❼ REGLEMENT INTERIEUR

Les règles de fonctionnement de la Section VOILE découlent de l'application des articles 7, 7.1, 7.2 et 7.3 des statuts de l'A.S.F.F. et des dispositions décrites dans le présent règlement intérieur.

La Section VOILE de l'ASFF est composée de tous les adhérents présents et de tous ceux qui adhéreront.

7.1. COMITE DE SECTION

La Section VOILE est administrée par un comité composé de 3 membres élus pour quatre années par l'Assemblée Générale.

Pour être élus au Comité de section, les membres doivent être adhérents depuis au moins six mois, jouir de leur droits civils, être âgés de 18 ans au moins et avoir acquitté la cotisation de l'exercice en cours.

L'Assemblée Générale qui procède à l'élection des membres du Comité de section indique également l'année d'éligibilité de chacun d'entre eux

Chaque membre sortant est rééligible.

Le Comité de section se réunit sur convocation de son(sa) Président(e) ou encore sur la demande d'un quart de ses membres,

La présence de la moitié des membres du Comité de section + 1 est nécessaire pour que le Comité puisse délibérer.

Le Comité de section est informé de l'ensemble des problèmes concernant le fonctionnement ainsi que des avis et demandes formulés par les adhérents.
Le Comité de section peut prononcer l'exclusion provisoire ou définitive d'un des membres de la section. Dans ce cas l'adhérent menacé peut faire appel de la décision devant l'Assemblée Générale de la section et devant le Comité Directeur de l'Association Sportive de Fontenay Le Fleury (A.S.F.F.).

Le Comité de section, sur proposition du Bureau, arrête le montant de la cotisation avant le début de chaque saison.

Le Comité de section est responsable de la gestion financière. Il rend compte des recettes et des dépenses devant l'Assemblée Générale Ordinaire annuelle.

Tout membre du Comité de section qui aura sans excuse manqué trois séances consécutives sera considéré comme démissionnaire. Il sera, après information, démissionné.

Chaque compte-rendu est signé par le Président et le Secrétaire.

7.2. BUREAU DE LA SECTION

Lors de la première réunion du Comité de section qui suit l'Assemblée Générale ordinaire annuelle, le Comité procède à l'élection du Bureau.

Celui-ci est composé d'un(e) Président(e), d'un(e) Secrétaire, d'un(e) trésorier(e). Un à trois membres peut être ajouté à la composition.

Le Bureau exécute toutes les décisions arrêtées par le Comité de section.

Le trésorier procède à l'encaissement des cotisations Il règle les dépenses après avis et accord du Président.

Le secrétaire assure le fonctionnement administratif de la section. Il convoque les adhérents aux réunions sur les indications du Président.

Le Président veille au bon fonctionnement de la section.

Il représente celle-ci d'une façon permanente au Comité Directeur de l'ASFF et dans les instances dirigeantes de cette dernière.

Le Bureau de la section est élu pour un an. Les membres du Bureau sont rééligibles chaque année.

❼ REGLEMENT INTERIEUR

7.3. ASSEMBLEE GENERALE

L'assemblée Générale de la section se tient autant de fois que la situation l'exige et au moins une fois par an en qualité d'Assemblée Générale ordinaire annuelle.

L'Assemblée Générale se compose de tous les adhérents à jour de leur cotisation pour l'exercice échu et chaque adhérent dispose d'une voix.

Elle se réunit sur convocation de son Président ou lorsque le quart des adhérents l'exige.

Elle délibère sur le compte-rendu d'activités et définit sur proposition du Comité de section et du Bureau, l'action à venir.

Elle entend les comptes rendus financiers qui lui sont présentés, les approuve ou les rejette.

Elle pourvoit au renouvellement des membres sortants du Comité de section.

Les votes en Assemblée Générale ont lieu à main levée sauf si l'un des membres présents exige le vote à bulletin secret.

Les délibérations de l'Assemblée Générale sont prises à la majorité des membres présents ou représentés.

Chaque adhérent peut être porteur de deux mandats en Assemblée Générale et disposer ainsi d'un maximum de trois voix à l'occasion des votes ayant lieu.

Pour pouvoir effectivement délibérer, l'Assemblée Générale doit réunir au moins la moitié des adhérents convoqués.

Faute de quorum, une nouvelle Assemblée Générale est provoquée dans les quinze jours. Cette Assemblée délibère quel que soit le nombre de membres présents ou représentés.